



CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2021

COMPTE-RENDU

Présents : Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS
Messieurs Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION (arrivée à 20h20),
Bernard PRAIZELIN, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents/Excusés: Monsieur Thierry ARSAC

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1. Candidature au programme Avenir Montagne Investissement-Mesure Biodiversité porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la candidature de la commune de Peisey-Nancroix au programme Avenir Montagne Investissement-Mesure Biodiversité porté par l'ANCT et autorise le Maire à déposer le dossier de candidature afférent, à signer tout document et effectuer toutes démarches se rapportant à la présente.

2. Convention de prestation de services pour le service cantine - renouvellement

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le renouvellement d'une convention de prestation de services avec Mesdames Chloé WREFORD-BROWN et Simone WILKINSON pour le service cantine idem à ce qui existait l'an passé. A partir de la rentrée des vacances de la TOUSSAINT, les repas de la cantine devraient pouvoir être créés sur place par ces deux mêmes personnes qui s'étaient manifestées et souhaitaient s'investir et travailler comme prestataires de services pour la commune afin de confectionner les repas de la cantine scolaire et de se charger du service. Une nouvelle convention reprenant ces nouvelles missions repassera devant le Conseil Municipal.

3. Convention de prestation de services avec le traiteur POCHE pour la livraison des repas cantine – renouvellement

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le renouvellement d'une convention de prestation de services avec la MAISON POCHE VOSSENAT pour la préparation des repas pour la cantine scolaire. Du 02 septembre 2021 jusqu'au 22 octobre 2021, pour assurer la continuité du service.

(Arrivée de Monsieur François POCCARD-MARION)

II/ FINANCES

4. Attribution des subventions aux associations 2021

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, les subventions aux associations pour l'année 2021 telles qu'énoncées sur la délibération n°2021/08/099.

5. Tarifs ski de fond gîte – saison hivernale 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la tarification du gîte pour la prochaine saison d'hiver 2021 / 2022 qui reste inchangée par rapport à la saison dernière. Pour les tarifs de ski de fond à appliquer pour la saison hivernale 2021/2022 ils sont approuvés par le Conseil Municipal tels qu'énoncés sur la délibération n°2021/08/100.

III/ RESSOURCES HUMAINES

6. Création d'un poste adjoint administratif pour le poste scolarité et accueil de la mairie

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet, à compter du 1er septembre 2021 jusqu'au 31 août 2022, dans le cadre de la réorganisation des services de la mairie et compte tenu du déménagement de l'agence postale communale qui est désormais installée dans les locaux de l'office du tourisme, sis place de Roscanvel, et afin de garantir un meilleur service aux usagers, pour assurer l'accueil de la mairie et le service scolarité.

7. Ouverture des postes saisonniers site nordique – hiver 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création des postes saisonniers site nordique pour l'hiver 2021/2022 comme suit : 2 postes de pisteurs secouristes et 2 postes d'agents d'accueil aux conditions énoncées en séance.

8. Ouverture des postes saisonniers services techniques – hiver 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création des postes saisonniers services techniques pour l'hiver 2021/2022 comme suit : 2 postes d'adjoints techniques territoriaux à temps plein du 1/12/2021 au 30/04/2022 afin de pouvoir notamment assurer le déneigement et la propreté de la commune.

9. Ouverture d'un poste d'Agent de Surveillance de la Voirie Publique – hiver 2021/2022

Après exposé, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la création d'un poste ASVP pour l'hiver 2021/2022 à temps plein du 1/12/2021 au 30/04/2022.

10. Convention de stage Antoine MARCHAND-MAILLET

Après exposé, le conseil municipal autorise, à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer la convention de stage non rémunéré au sein des services techniques de Mr Antoine MARCHAND-MAILLET scolarisé à la Maison Familiale et Rurale de Thônes.

IV/ MARCHES/TRAVAUX/URBANISME

V/ INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Date du prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 4 octobre 2021

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée.